

Tenue du club

Deux objectifs ont été recherchés :

- Obtenir un maximum d'harmonie des tenues de club lorsque nos archers se retrouvent sur le pas de tir en compétition
- Faire en sorte que la tenue de club soit financièrement accessible à toutes les bourses pour favoriser cette harmonie

Le blanc est la couleur traditionnelle des archers. L'achat sera individuel en fonction des goûts et des budgets de chacun.

La tenue des ARCHERS MENDOIS arrêtée en 2025 est donc constituée :

- Pour la partie basse, d'un vêtement blanc ou noir (pantalon, jupe, short, bermuda, pantacourt...) le port du « jean » est interdit à partir d'un concours de niveau Départemental.
- Pour la partie haute, le tee-shirt du club au couleur de la ville de Mende sur lequel sera apposé par floques : le blason du club sur la poitrine et l'inscription « 1^{ère} Compagnie des Archers de Mende » dans le dos.
- Pourra s'ajouter éventuellement le logos de possible sponsors dans les règles de la FFTA.

Le logo floqué :

Les logos par impression transfert

- Position cœur environ 8 x 8 cm
- Position dos en arc de cercle centré
- Le logos des sponsors sera positionné sur les manches

Cahier des charges d'identité visuelle.

